



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## ARRÊTÉ DU MAIRE

### ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT 16 RUE SADI CARNOT SECTION A K N° 21

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** la demande d'alignement de Maître Dimitri LETHIAIS relative à la propriété de Mr Jean-Claude ALVES sise 16, rue Sadi Carnot cadastrée section A K n° 21 à Pont-Audemer,

**VU** l'article L 112-1 et suivants du Code de la Voirie Routière,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'absence de plan d'alignement,

ARRETE :

Article 1 : En l'absence de plan d'alignement, l'alignement actuel peut être conservé en ce qui concerne la parcelle cadastrée section A K n° 21 bordant la rue Sadi Carnot (V.C. n° 501).

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Pont-Audemer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture de l'Eure et notifiée au pétitionnaire.

Fait à Pont-Audemer, le 9 octobre 2024

Pour le Maire et par délégation, le Conseiller délégué, en charge de l'aménagement et des travaux

Richard DUCLOS



